COVID-19
Lettre d'information aux communes

La Métropole à vos côtés

La crise du COVID-19 mobilise pleinement la Métropole et ses 71 communes. Cette période difficile appelle à la solidarité de chacun et au partage de l'information, précieux outils de réussite collective. Cette lettre d'information hebdomadaire a pour objet la diffusion des principales actions de la Métropole pour faire face à la crise sanitaire.

500 000 masques
pour les habitants de la Métropole

La Métropole Rouen Normandie a commandé 500000 masques à destination des habitants du territoire pour anticiper la levée progressive du confinement à compter du 11 mai. Le 6 avril, Yvon Robert écrivait au Premier Ministre pour lui demander de clarifier la doctrine de l'État concernant le port du masque : où sera-t-il obligatoire ? Pour qui ? Qui en supportera le coût et la charge de les diffuser à la population ? Ces questions demeurent sans réponse. C'est pourquoi la Métropole Rouen Normandie a fait le choix de se préparer au déconfinement en commandant ces 500 000 masques lavables 10 fois. Ils seront livrés par tranche entre le 7 et le 22 mai. Un dossier de financement par le FEDER va par ailleurs être déposé. Il est proposé que les 71 communes de la Métropole, une fois livrées, assurent la diffusion des masques auprès de leurs habitants. Une commande complémentaire de masques pour la population a également été proposée par la Métropole aux communes qui souhaiteraient réaliser des acquisitions supplémentaires.

Commande de masques pour les personnels communaux – dotation en gel hydro alcoolique
Les agents communaux du territoire métropolitain sont en première ligne dans cette lutte collective contre le COVID-19. La Métropole Rouen Normandie a proposé de mettre à disposition des 71 communes **75 000 masques jetables.** Ce don s'ajoute aux dotations en gel hydro-alcoolique proposées aux communes. Une nouvelle dotation en masques jetables, en masques lavables et en gel hydro-alcoolique va être effectuée pour la première quinzaine de mai.

Déchetteries

Depuis le 27 avril, plusieurs déchetteries ont rouvert pour répondre aux besoins de la population. Il s'agit des sites de Boos, Cléon, Duclair, Le Trait, Saint-Étienne-du-Rouvray et du Pré aux Loups à Rouen. Des mesures strictes de sécurité ont été mises en place pour gérer l'affluence des usagers : limitation des quantités de déchets à déposer, respect des gestes barrières et de distanciation sociale, accélération des flux de déplacements des personnes déposant des déchets (…) Les autres réouvertures s'étaleront progressivement.

Soutien à l'économie

La Métropole a pris des mesures pour venir en aide aux plus petites entreprises. Parmi celles-ci figurent les aides destinées à soulager leur trésorerie :

➜ **Exonération de loyers d'avril à juin inclus**, pour les jeunes entreprises en création hébergées en pépinière, faisant l'objet d'un accompagnement spécifique de la Métropole.
➜ **Exonération en avril et en mai de loyers et de charges** pour les entreprises hébergées dans les locaux de la Métropole, qui ont constaté une forte baisse de leur chiffre d'affaires et qui ne sont pas déjà bénéficiaires du fonds de solidarité de l'État.
➜ **Fonds local de solidarité :** en complément du fonds national de solidarité, la Métropole abonde pour l'agglomération le dispositif régional « Impulsion Relance Normandie » pour les plus petites entreprises (0 à 2 salariés) touchées par la crise sanitaire (CA en baisse significative) et non éligibles au fonds de solidarité de l'État. Elles pourront ainsi bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 1500 euros. Ce dispositif pourrait concerner potentiellement 1900 entreprises du territoire métropolitain. La contribution financière de la Métropole est estimée à 1,4 Million d'euros.

Reprise des chantiers métropolitains

Certains chantiers métropolitains suspendus vont pouvoir reprendre et ainsi permettre de limiter l'impact de la crise sur l'économie et l'emploi. Les équipes concernées étudient avec les entreprises la faisabilité et les conditions de reprise, avec l'appui si besoin de la prévention et de l'achat public, afin de garantir la santé et la sécurité de tous les intervenants. Les services de la Métropole sont en contact avec les communes concernées par ces travaux pour définir les modalités et le calendrier de reprise.

Transports en commun

Le confinement s'est accompagné d'une baisse conséquente de la fréquentation des transports. Ils ont été maintenus pour permettre le déplacement des soignants et des travailleurs le temps de la crise. Répondant à la baisse de la fréquentation, qui est actuellement de 5% de la période habituelle, **un deuxième mois d'abattement pour les abonnés annuels va être offert aux usagers concernés.** Une reprise très substantielle de l'offre de transports est en préparation pour le 11 mai et sera présentée la semaine prochaine.

CONTACT
Louis Petit
Collaborateur de Cabinet
louis.petit@metropole-rouen-normandie.fr

Pour plus de précisions, rendez-vous sur la page d'information COVID-19 de la Métropole Rouen Normandie
www.metropole-rouen-normandie.fr/covid19-la-metropole-face-a-la-crise-sanitaire

métropole ROUENNORMANDIE